

Conseil municipal du 7 mars 2017

Convocation le 27 Février 2017

Présents : MM Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Marc LYKO, André MEGE, Mmes Bernadette MONNET, Christine PAPON, Evelyne ROIBET, Agnès RONCAGLIONE, Christelle SENOCQ.

Absents : MM Jérôme LABRETTE, Nicolas LAMBERT, Christian LETOVANEC, Mmes Corinne LAGUT, Julie PEYRARD.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 7 Février 2017

Urbanisme:

PC refusé pour une maison individuelle Lot La Noyeraie : rencontre avec les intéressés et le vendeur de la parcelle pour explications. Causes : pente du terrain et manque analyses de sol ;

Dépôt de pièces complémentaires demandées pour PC maison individuelle Lot La Noyeraie ;

2 DP déposées : une pour ouverture sur façade Chemin de la Galaure, une pour piscine Lot Les Prairies

DP refusée pour une piscine Chemin des Terrasses suite à avis défavorable du SPANC ;

Construction déclarée illicite sur la commune par Mr Le Procureur et à détruire. Recherche de logement pour le locataire de cette construction.

Voirie :

Chemin ZC 177 devis accepté convention avec riverains signée.

Visite sur terrain pour discussion sur emplacement habitation et sortie de terrain.

PLU :

Compte rendu des deux réunions des 15 et 22 Février sur l'agriculture, la biodiversité et les objectifs du PLU.

Considérant que l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme présente un intérêt évident, que des travaux d'investissement seraient immédiatement entrepris pour créer notamment un espace de vie collective (place champêtre), d'échange, de jeux pour enfants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré à l'unanimité: (Par 10 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Décide de donner autorisation à Monsieur le Maire pour signer un marché avec le bureau d'étude choisit par la commission d'urbanisme dans la limite des crédits
- Adopte le plan de financement exposé

Dépenses d'investissement € HT		Recettes attendues €	
Bureau d'étude (à choisir)	36 895,00	Dotation Globale de	5 000.00
CAUE (convention)	3 105,00	Décentralisation	
accompagnement dans la réalisation d'un PLU)		Plan en faveur de la ruralité	16 000.00
		Autofinancement communal	19 000.00
Coût total :	40 000,00		40 000,00

- Sollicite de la région Auvergne Rhône Alpes une aide financière par le plan en faveur de la ruralité

Bâtiments communaux :

Comme pour la DETR une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIPL) 2017 au titre de la 1^{ère} enveloppe peut être demandée pour le projet de mise aux normes d'accessibilité de tous les bâtiments communaux ainsi que mise en sécurité des personnes, par un chemin piétonnier pour un montant de 62 000 € HT soit 74 400 € TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité : (10 Pour, 0 Contre, 0 Abstentions)

- Sollicite cette subvention

Vote des comptes administratifs, des comptes de gestion et affectation du résultat : acceptés

- Budget Communal

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00 €	105 601.87 €	0.00 €	549 880.09 €
Opérations de l'exercice 2016	119 715.17 €	267 687.40 €	250 062.44 €	351 519.57 €
Totaux	119 715.17 €	373 289.27 €	250 062.44 €	901 399.66 €
Résultats de Clôture	0.00 €	253 574.10 €	0.00 €	651 337.22 €

Restes à réaliser : 25575 € en dépenses ; 0 € en recettes

Affectation du résultat au 1068 de 0.00 €

- Budget Chaufferie Bois

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	209.20 €	0.00 €	0.00 €	679.90 €
Opérations de l'exercice 2016	10 296.64 €	12 006.42 €	31 722.35 €	34 064.16 €
Totaux	10 505.84 €	12 006.42 €	31 722.35 €	34 064.16 €
Résultats de Clôture	0.00 €	1 500.58 €	0.00 €	2 341.81 €

Affectation du résultat au 1068 de 0.00€

- Budget CCAS

	Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0 €	1768.15 €
Opérations de l'exercice 2016	1 407.09 €	300.00 €
Totaux	1 407.09 €	2068.15 €
Résultats de Clôture	0.00 €	661.06 €

Ce budget est maintenant rattaché au budget communal

Divers :

- Remerciements à Cécile pour son implication lors du recensement des habitants de la commune et à vous tous ;
- Visite de l'école menée par l'ADIL à l'attention de professionnels du bâtiment ou élus ;
- Déplacement du téléphone dans la salle des fêtes pour être accessible à tout public ;
- Vente de fleurs au profit de l'ADMR les 10, 11, 12 mars, merci aux bénévoles ;
- Nous sommes attentifs à toutes les remarques et propositions faites concernant l'espace des poubelles aux Fayolles notamment, mais la commune n'a pas de solution rapide et satisfaisante pour pallier au manque de respect de ce lieu par des personnes extérieures comme malheureusement aussi par des habitants de la commune.

Evénements du mois : (février)

- 07 Commission vie sociale à l'ITEP : Agenda accessibilité validé, prescriptions de sécurité selon résultats de la commission à terminer, évacuation d'eau sur voirie communale à gérer ;
- 10 Réunion école : nouveau règlement pour la garderie ;
- 10 Réunion publique voisins vigilants à St Michel : il s'agit d'une participation citoyenne qui permettrait certainement de limiter les risques et maintiendrait un lien social dans les quartiers. Rendez-vous dans l'info Geysans où cette démarche sera développée ;
- 16 Conseil Communautaire Valence Romans Agglo : élections des vice-présidents, commissions et divers organismes ;
- 24 Assemblée générale du comité des fêtes : bilan financier, mouvement de bénévoles, débat sur la fête du village ;
- Commission finance à l'agglo.